

Serrez-les dans vos bras et laissez-les partir



TopChrétien

« **Et maintenant je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, qui a la puissance d'édifier et de vous donner un héritage avec tous les sanctifiés.** » (Actes 200.32)

Les parents sont prêts à donner à leurs enfants tout l'amour, la protection dont ils ont besoin. Mais il leur est difficile de leur accorder, progressivement, la liberté, l'indépendance nécessaires à l'entrée dans l'âge adulte. Car les liens de famille sont forts et complexes, qu'ils soient affectifs, psychologiques, ou même financiers. Or l'amour est indissociable de la liberté.

Des parents se sentent coupables, quand leurs enfants se détournent de l'enseignement reçu et décident de mener leur vie propre. Pourtant ils les ont élevés « **selon la règle** » de Dieu (prov.22.6) et « **sous les avertissements du Seigneur** » (éph.6.4). Le père du fils prodigue a laissé partir son garçon avec tout l'héritage (le jeune connaissait la « **règle** » de la maison). Mais qu'a-t-il fait pendant la longue absence de son fils ? Il a guetté son retour en continuant de l'aimer : il a prié, à chaque instant, mais il ne lui a pas épargné les conséquences de ses fautes (c'est cela le vrai amour).

Si, par exemple, un de mes enfants ou petits-enfants a décidé de vivre avec une personne du sexe opposé sans être marié, c'est un péché que Dieu appelle « **fornication** ». Mais dois-je intervenir d'une façon autoritaire ? Avec un enfant adulte, le rôle des parents ou des grands parents est plutôt de conseiller, sans imposer. Le jeune doit savoir que ses parents continuent de l'aimer, de se soucier de lui, même s'ils n'approuvent pas sa conduite.

La chose la plus importante que les parents ont à faire, c'est « lâcher les rênes » abandonner à Dieu la direction de leur vie et celle des leurs : quand l'enfant

est petit, ils ont l'impression de tout maîtriser. Quand il grandit, cela devient plus difficile à contrôler. Mais il arrive un jour, où le jeune quitte la maison. Les parents sont obligés de le remettre entre les mains de Dieu et « **à la parole de sa grâce** ». S'il la garde, elle le gardera ! Mais c'est tout un apprentissage de laisser Dieu agir, de lui faire confiance ; il vaut mieux l'apprendre de bonne heure. Comment ?

« Ne vous inquiétez de rien, mais, en toutes circonstances, exposez vos requêtes à Dieu par la prière et la supplication avec des actions de grâces » (phil.4.6)

Plaire au Seigneur 2007

tous renseignements et abonnements : luiplaireabo@wanadoo.fr

en partenariat avec : www.famillejetaime.com

TopChrétien

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



3 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com